

Envoi : 14/09/2016

Réception par le Préfet : 14/09/2016

Publication : 16/09/2016



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2016-8-4-1

Séance du vendredi 9 septembre
2016

REVISION DU PROJET REGIONAL DE SANTE D'ALSACE 2012-2016

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

Mmes FUCHS, JENN, M. HABIG.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. MULLER Lucien donne procuration à Mme MARTIN.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU les articles L 1434-3 et R 1434-1 du Code de la Santé Publique,

VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,

VU l'avis de consultation du volet « traitement du cancer » du Schéma Régional d'Organisation des Soins du Projet Régional de Santé d'Alsace 2012-2016 émis par l'Agence Régionale de Santé d'Alsace en date du 15 juillet 2016, pour lequel le Conseil départemental a deux mois pour formuler un avis,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Emet, conformément aux articles L 1434-3 et R 1434-1 du Code de la Santé Publique, et selon le document de synthèse joint en annexe à la présente délibération, un avis favorable à la révision du Projet Régional de Santé d'Alsace 2012-2016 tout en précisant que ces dispositions auront des impacts notoires sur le Groupement de Coopération Sanitaire des Trois Frontières.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité